



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

<p>Direction générale de l'alimentation</p> <p>Sous-direction de la santé et de la protection animales</p> <p>Bureau protection animale</p> <p>Adresse : 251, rue de Vaugirard 75 732 PARIS CEDEX 15 Dossier suivi par : Marie-Paule PREUX Tél. : 01 49 55 84 71 Réf. interne : PSA-4/MPP</p>	<p>NOTE DE SERVICE</p> <p>DGAL/SDSPA/N2006-8136</p> <p>Date: 06 juin 2006</p> <p>Classement : PA 21</p>
--	--

Le Ministre de l'agriculture
et de la pêche
à

Date de mise en application : immédiate
Abroge et remplace :
Date limite de réponse :
Nombre d'annexe: 0

Degré et période de confidentialité
:

Objet : Synthèse de l'enquête « Opération vacances – Protection animale » 2005

Base juridique : Note de service DGAL/SDSSA/N°2005-8147 du 1^{er} juin 2005 relative à l'opération vacances 2004.

MOTS-CLES : contrôles, opération vacances, protection animale

Résumé :

Les contrôles organisés dans le cadre de l'opération vacances ont permis de mener une enquête relative à la protection animale en période estivale (juillet et août) dans tous les départements français. Certaines rubriques concernent l'année entière, ce qui permet une meilleure analyse des données

La présente note regroupe les informations fournies par l'ensemble des départements pour l'opération vacances de l'année 2005. Les tableaux récapitulatifs en annexe dressent un bilan chiffré de cette opération.

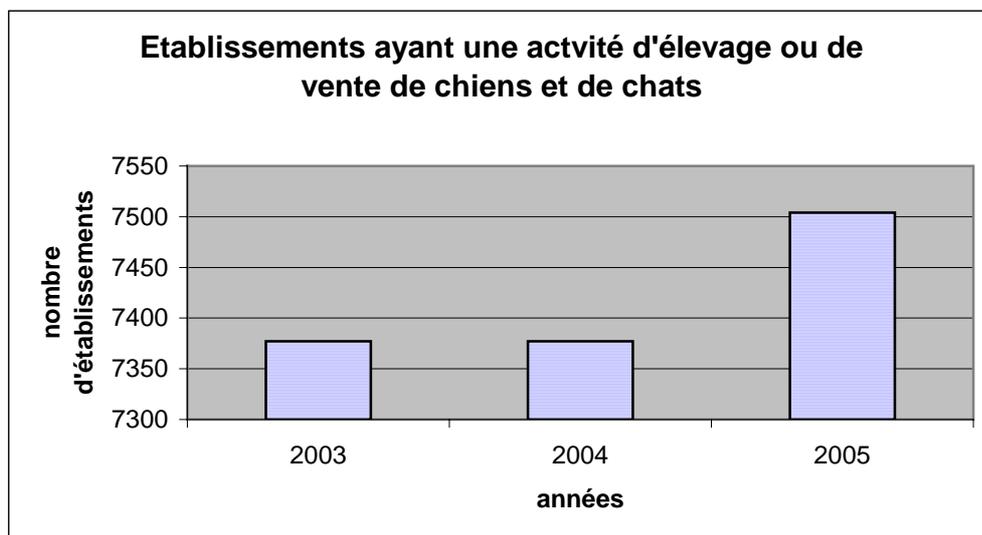
.../...

Destinataires	
	<p>Pour information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préfets - Directeurs départementaux des Services vétérinaires - Inspecteurs généraux des Services vétérinaires chargés des missions IR - Brigade nationale d'Enquêtes vétérinaires et phytosanitaires - ENSV - Directeurs ENV - INFOMA

I – ETABLISSEMENTS D'ÉLEVAGE DE CHIENS ET DE CHATS – ETABLISSEMENTS DE VENTE D'ANIMAUX DOMESTIQUES DE COMPAGNIE

Le nombre d'établissements déclarés :

- ayant une activité d'élevage et/ou de vente de chiens ou de chats est légèrement supérieur à celui de 2004. Parmi eux, le nombre de ceux qui effectuent également une activité de pension a très légèrement diminué.



- ayant uniquement une activité de pension pour chiens et chats ou d'autres animaux de compagnie est supérieur de 14,90% à celui de l'an dernier ;
- de type animaleries indépendantes commercialisant des chiens ou des chats est en hausse infime (+0,30%) ;
- de type jardineries, magasins de bricolage ou grandes surfaces avec un rayon spécialisé commercialisant des chiens ou des chats est en hausse (+12,43%) de même que celui d'établissements détenant d'autres animaux que des chiens ou des chats (+10,59%).

Les établissements commercialisant des carnivores domestiques, des lagomorphes, et des rongeurs sont en légère augmentation (respectivement de +4,23%, +5,43% et +6,73%).

Pour les établissements de la première ligne du tableau I de synthèse (élevage ou vente de chiens et de chats), l'activité d'hébergement et de vente des animaux exercée à temps plein augmente, lorsqu'elle concerne seulement le responsable, mais diminue de 8,87% lorsqu'elle concerne deux ou trois personnes et de presque 50% lorsque cette activité est exercée par plus de quatre personnes.

Le nombre d'établissements visités ne tenant pas un registre entrées et sorties des animaux avait chuté de façon drastique en 2004 puisqu'il avait diminué de près de 50 % par rapport à 2003. Il chute encore de plus de 10% cette année.

Le nombre d'établissements d'élevage ou de vente de chiens ou de chats ayant déclaré une activité non sédentaire de vente des animaux, notamment sur les marchés, est en diminution radicale, à savoir -70,59%. De même, le nombre de lieux forains "permanents" de commercialisation de carnivores domestiques est en baisse de plus de 53%. Ces baisses remarquablement significatives seront de nature à diminuer les problèmes concernant la protection animale.

II – MANIFESTATIONS : CONCOURS – EXPOSITIONS – MARCHES – FOIRES ET TOUS AUTRES RASSEMBLEMENTS DE CARNIVORES DOMESTIQUES DANS DES LIEUX PUBLICS OU DES LIEUX OUVERTS AU PUBLIC

Le nombre de manifestations déclarées et organisées est sensiblement inférieur à celui de 2004 (-7,41%) **pour la période estivale**. Parmi elles, plus de 95% ont été inspectées, soit uniquement par un vétérinaire sanitaire désigné par l'organisateur, soit par les services vétérinaires en plus de ce vétérinaire. Ce pourcentage est sensiblement égal à celui relevé l'an dernier par rapport à 2003.

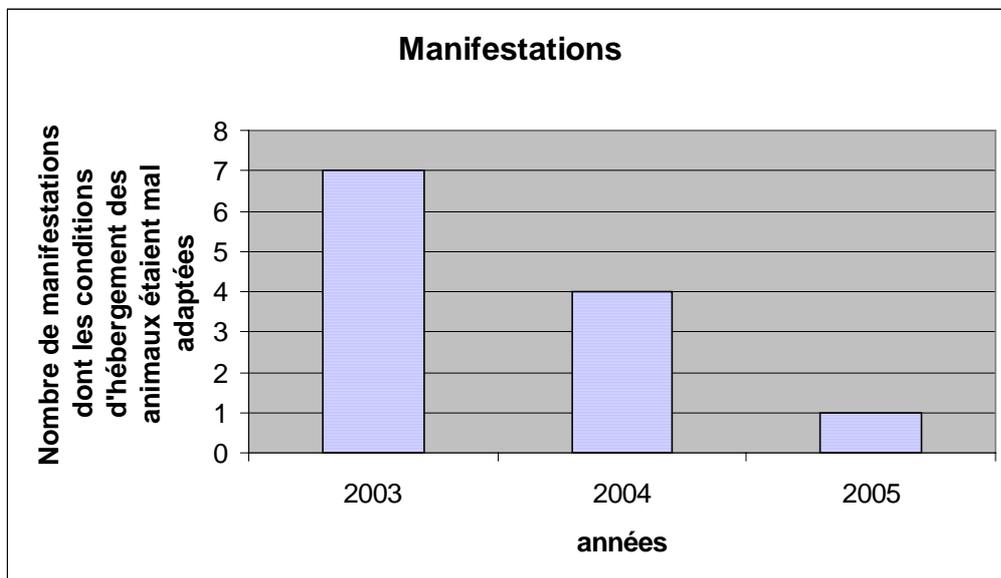
En outre, le nombre de manifestations (expositions, foires, marchés...) entraînant des ventes a considérablement chuté, à savoir de près de 25%, **au cours de la période estivale**, mais en revanche a augmenté de plus de 23% **pour l'année entière**.

De plus, le nombre de manifestations de présentation d'animaux de compagnie d'espèces domestiques ayant été organisées dans l'enceinte d'un établissement, d'un hypermarché ou d'une galerie marchande, **de façon occasionnelle dans l'année**, a diminué de près de 7%.

Globalement, beaucoup d'achats dits « coup de cœur » ont donc été évités et les acheteurs potentiels d'animaux de compagnie ont pris conscience de leurs responsabilités vis à vis de ceux-ci.

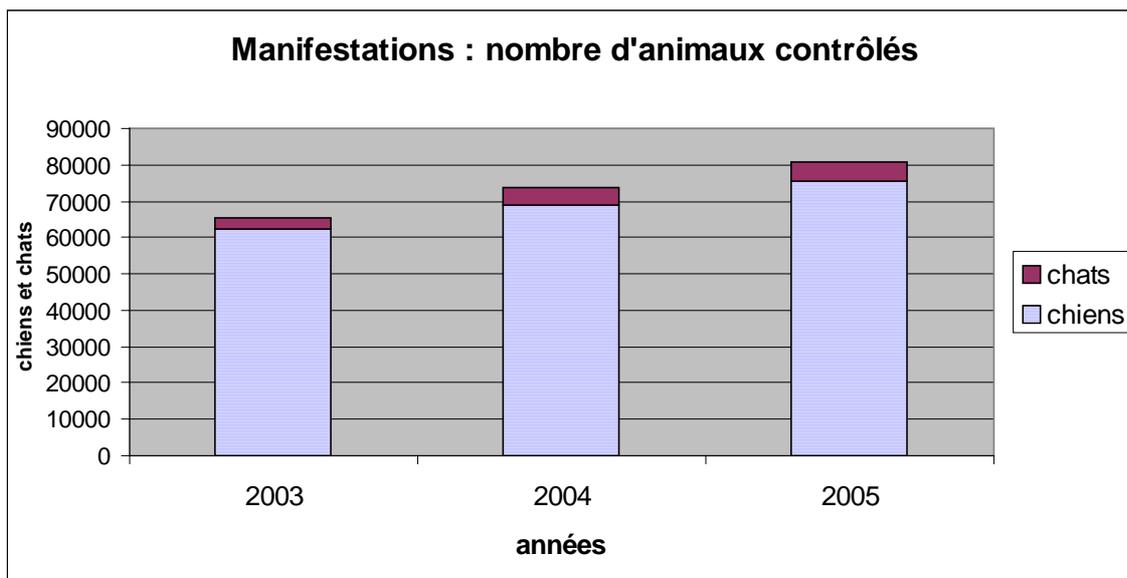
Les constatations de défauts d'autorisation de la manifestation ont augmenté de 240%. Celles de déficience en contrôles sanitaires sont en nette chute, soit - 34,48%.

Le nombre de manifestations dont les conditions d'hébergement des animaux exposés étaient mal adaptées a encore énormément baissé. Il est de 75 % inférieur à celui de l'an dernier.



Le nombre de manifestations au cours desquelles des animaux ont été refoulés a augmenté de près de 19 %.

Le nombre de chiens et de chats contrôlés lors de ces manifestations est en augmentation constante pour les chiens puisqu'il avoisine les 10%, pourcentage identique l'an dernier par rapport à 2003. Pour les chats la tendance se confirme avec cette année plus de 3% supplémentaires d'animaux contrôlés. Le nombre de chiens refoulés a diminué de plus de 12%. En revanche pour les chats, une augmentation de plus de 70% est constatée.



L'absence de certificat de vaccination antirabique en cours de validité a augmenté de près de 30% pour les chiens tandis qu'elle a diminué de 100% pour les chats présentés. Le nombre de certificats de vaccination antirabique non conformes a augmenté de 128% pour les chiens. En revanche, comme en 2004, aucun cas n'a été signalé pour les chats.

Le nombre de défauts d'identification relevés a augmenté de 71% pour les chiens, sujet qui doit faire l'objet d'une préoccupation majeure, mais a diminué de 21% en ce qui concerne les chats. Enfin, le nombre de chiens exposés, annoncés comme provenant d'un autre pays que la France, a augmenté de 63% par rapport à 2004, et celui des chats de 32%.

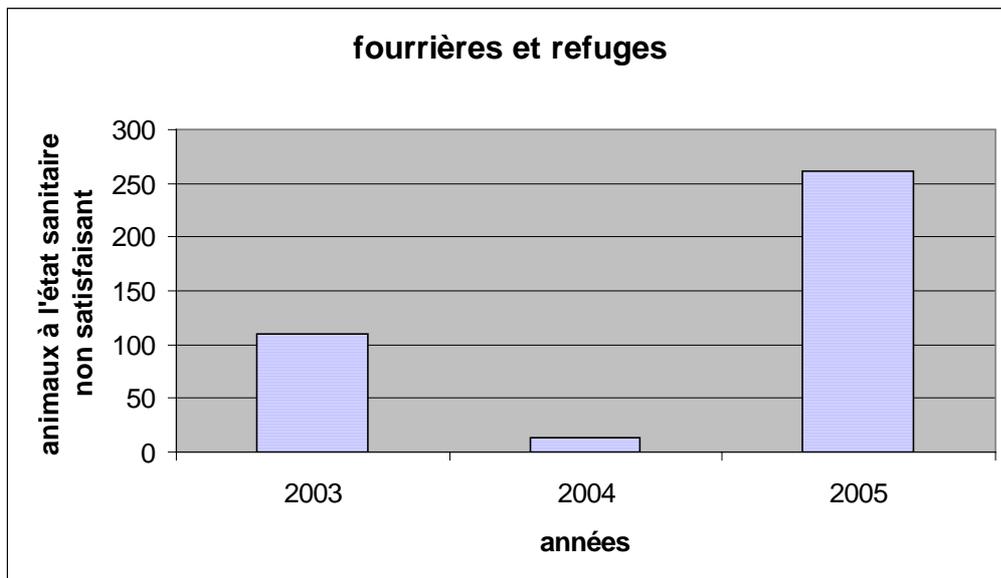
III – ETABLISSEMENTS AYANT UNE ACTIVITE DE FOURRIERE ET ETABLISSEMENTS AYANT UNE ACTIVITE DE REFUGE

Il est à souligner la légère diminution d'environ 1% du nombre d'établissements recensés ayant une activité de fourrière et la légère augmentation de ceux ayant une activité de refuge.

- les défauts de déclarations ont augmenté de 4%. Ceux d'autorisation qui avaient nettement chuté en 2004 (-37%) ont augmenté de 10% en 2005 ;
- les dépassements de capacités d'accueil déclarées ou autorisées ont diminué de plus de 54% ;
- les défauts de registres d'entrées et de sorties sont en augmentation de 35% ;
- les défauts de registres sanitaires ont plus que doublé (+102%) mais les registres mal tenus, en diminution notable (-24%) en 2004, diminuent de presque 19% en 2005 ;
- les conditions d'hébergement mal adaptées sont en augmentation de près de 29%.

Le nombre d'animaux dont l'état sanitaire a été jugé non satisfaisant, qui avait chuté de manière drastique en 2004, a explosé en 2005 puisqu'il est plus de 18 fois supérieur à celui de 2004.

L'absence de certificats de vaccination antirabique en cours de validité et le nombre de certificats de vaccination antirabique non conformes, qui étaient quasi inexistantes en 2004, ont augmenté de manière inquiétante. Il en est de même pour les défauts d'identification.



Dans les refuges, **le nombre de chiens abandonnés volontairement durant la période, de même qu'au cours de l'année**, a baissé légèrement (-7% et -3,6%). Celui des chats a baissé également **pour la période** (-7,5%), mais en revanche, a augmenté **au cours de l'année** (+4,4%). L'écart d'abandon entre les chiens et les chats s'amenuise toujours.

Il est à souligner que **le nombre d'animaux détenus dans les refuges et adoptés au cours de la période est en très légère augmentation** pour les chiens et plus accentué chez les chats. Le nombre de chiens et de chats adoptés provenant d'un refuge a diminué (respectivement de -12,6 et de -15,2%).

Le nombre de chiens trouvés errants a diminué, que ce soit durant la période (-2,7%) ou au cours de l'année (-0,4%). Celui des chats trouvés errants a légèrement augmenté, en ce qui concerne la période (+4,4%) mais a très légèrement diminué en **ce qui concerne toute l'année** (-0,9%). Le nombre de chiens euthanasiés durant la période, de même qu'au cours de l'année a notablement baissé. En revanche, pour les chats, ces nombres ont augmenté.

Le nombre d'animaux détenus en fourrières et destinés à une adoption ultérieure **au cours de la période** a augmenté pour les chiens (+7,9%) et pour les chats (+13,3%).

IV – ETABLISSEMENTS DETENANT DES EQUIDES DOMESTIQUES

La précision des rubriques à renseigner, c'est-à-dire le type d'établissements concernés, a permis en 2005, comme ce fut le cas en 2004, une meilleure vue d'ensemble des établissements détenant des équidés domestiques, aussi bien pendant la période de référence que pour toute l'année. Il apparaît une augmentation sensible du nombre d'établissements exerçant une activité uniquement en période estivale hors fermes équestres et manèges forains.

Le nombre d'absences de registres s'est stabilisé. Celui de conditions de logements non adaptées a chuté de 26,5%. Celui de mauvaises conditions d'utilisation des animaux est le même qu'en 2004. Les défauts de vaccination ont baissé de 8,6%, ce qui confirme la tendance déjà dégagée depuis 1998 et confortée les années suivantes. Ces résultats sont particulièrement encourageants.

La rubrique relative aux registres mal tenus a augmenté de près de 21%. Celle concernant le mauvais entretien des animaux a augmenté de 15%, ce qui constitue une préoccupation au titre de la protection animale.

V – SURVEILLANCE DES ANIMAUX MORDEURS OU GRIFFEURS

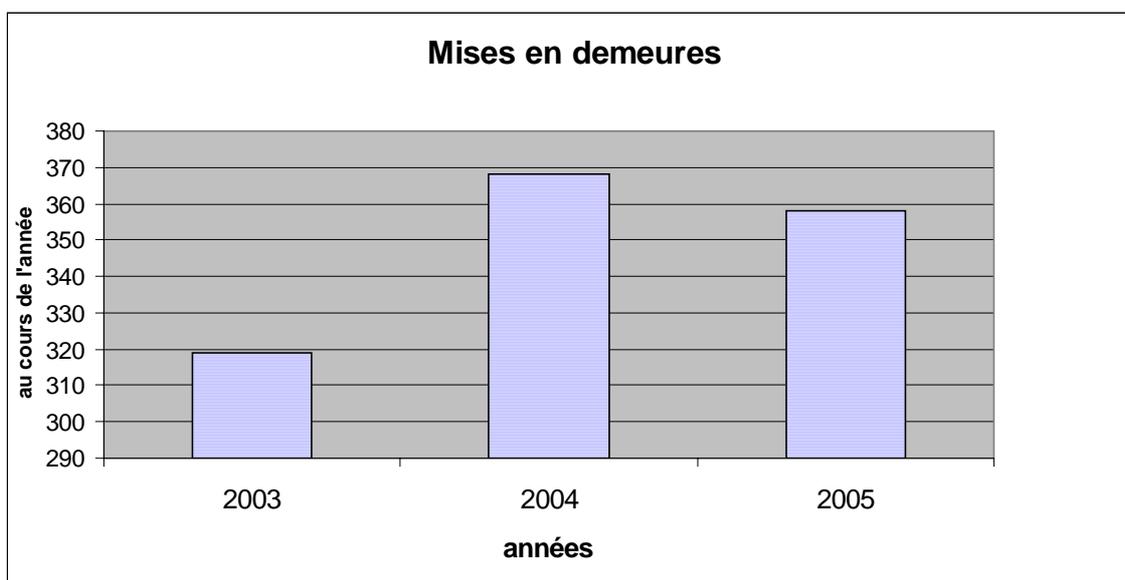
Le nombre d'animaux soumis aux mesures de surveillance concernant les animaux mordeurs ou griffeurs **durant la période** n'augmente que de 4% par rapport à celui de 2004, en ce qui concerne les chiens de 2,7% pour les chats.

Il est important de souligner que le nombre d'animaux mis sous surveillance ayant entraîné des préjudices corporels à une personne, qui avait diminué d'une manière notable pour les chiens en 2004 (presque 22%) a encore diminué en 2005. Pour les chats, en revanche, il a augmenté de 75%.

Toutefois, ces chiffres sont à considérer avec précaution, compte tenu de la sous déclaration évidente des animaux mordeurs ou griffeurs, notamment dans les cas de morsures au sein de la famille.

Le nombre d'animaux n'ayant pas subi l'ensemble des visites de la mise sous surveillance a augmenté de 11% pour les chiens et chuté de 90% pour les chats.

VI – RESULTATS ET SANCTIONS DES CONTROLES AU COURS DE LA PERIODE ET AU COURS DE L'ANNEE DES ETABLISSEMENTS ET DES ACTIVITES MENTIONNES DANS L'ENQUETE AUX TABLEAUX 1, 2, 3 et 4



Le nombre de mises en demeure a diminué de plus de 2%, **que ce soit au cours de la période ou au cours de l'année**. Celui des procédures administratives engagées a beaucoup diminué **au cours de la période** (-18%) **comme au cours de l'année** (-25%). Les procédures pénales engagées ont légèrement augmenté (+10%) **pendant la période**, mais diminué de plus de 14% **au cours de l'année**.

Les fermetures d'établissements ont nettement diminué **au cours de la période (-37,5%), de même qu'au cours de l'année (-22%)**.

Ces résultats très encourageants sont le fruit de l'intensité de la pression exercée par les directions départementales des services vétérinaires lors de leurs contrôles dans les établissements concernés.

VII – NOMBRE DE PERSONNES AYANT OBTENU LE CERTIFICAT DE CAPACITE/ANIMAUX DE COMPAGNIE D'ESPECES DOMESTIQUES

Le nombre de personnes qui ont obtenu leur certificat de capacité/animaux de compagnie a diminué, que ce soit d'après expérience professionnelle de 3 ans, présentation de diplômes, certificats ou attestation de connaissances obtenues en lycée agricole.

VII – NOMBRE DE PERSONNES AYANT OBTENU LE CERTIFICAT DE CAPACITE/DRESSAGE AU MORDANT

La remarque est la même que pour le paragraphe précédent, mais la diminution est plus forte encore.

CONCLUSIONS

L'ensemble des résultats démontre la vigilance croissante des directions départementales des services vétérinaires afin de garantir le respect des conditions de protection animale.

Le bilan de l'enquête opération vacances relative à la protection animale montre, cette année encore, une amélioration globale des actions entreprises par l'ensemble des services vétérinaires, confortant la tendance déjà relevée en 2003 et en 2004, et prouve en elle-même le bien-fondé de ces mesures de contrôle renforcées dans ce domaine.

Il convient de noter en particulier :

1. l'augmentation du nombre d'établissements de vente de carnivores domestiques et la diminution du nombre d'établissements qui font de la vente itinérante ou sur les lieux forains, due à la vigilance des directions départementales des services vétérinaires sur ces lieux de vente, notamment dans le cadre de la lutte contre les trafics d'animaux de compagnie ;
2. une baisse notable des mises en demeure, des procédures administratives et pénales engagées ainsi que des fermetures d'établissements.
3. une baisse du nombre de personnes ayant obtenu le certificat de capacité/animaux de compagnie ou dressage au mordant.

Le sous-directeur de la santé
et de la protection animales

O. FAUGERE

BILAN DE L'OPERATION VACANCES « PROTECTION ANIMALE » 2004

**TABLEAU 1 - ETABLISSEMENTS D'ELEVAGE DE CHIENS ET DE CHATS –
ETABLISSEMENTS DE VENTE D'ANIMAUX DOMESTIQUES DE COMPAGNIE**

	2004	2005	2004/05 %
Nombre d'établissements ayant une activité d'élevage ou de vente de chiens ou de chats déclarés dans le département	7377	7504	+ 1,72
Nombre d'établissements ayant uniquement une activité de pension pour chiens et chats ou d'autres animaux de compagnie déclarés dans le département	678	779	+ 14,90
Nombre d'établissements de type animaleries indépendantes commercialisant des chiens ou des chats	337	338	+ 0,30
Nombre d'établissements de type jardineries ou magasins de bricolage ou grandes surfaces avec un rayon animalerie spécialisée commercialisant des chiens ou des chats	185	208	+ 12,43
Nombre des établissements des deux lignes précédentes commercialisant d'autres animaux que des chiens ou des chats (d'espèces sauvages ou domestiques)	793	877	+ 10,59
Nombre d'établissements, parmi les établissements de la première ligne de ce tableau, ayant également une activité de pension pour chiens et chats	560	556	- 0,71
Nombre d'établissements précédemment cités détenant des animaux appartenant aux espèces domestiques suivantes :			
- carnivores (chiens, chats, furets)	5054	5268	+ 4,23
- lagomorphes (lapins nains, autres)	755	796	+ 5,43
- rongeurs (souris, rats, hamsters....)	773	825	+ 6,73
Nombre d'établissements, parmi les établissements de la première ligne de ce tableau, pour lesquels l'activité d'hébergement et de vente des animaux est exercée à temps plein :			
- seulement par le responsable	2703	3359	+ 24,27
- par plus d'une personne et moins de quatre	744	678	- 8,87
- par plus de quatre personnes	99	50	- 49,49
Nombre d'établissements ne tenant pas un registre des animaux (entrées et sorties)	139	125	- 10,07
Nombre d'établissements d'élevage ou de vente de chiens ou de chats ayant déclaré une activité non sédentaire de vente des animaux, notamment sur des marchés	51	15	- 70,59
Nombre de lieux forains de commercialisation de carnivores domestiques « permanents » (présentation d'animaux au moins 2 fois par mois sur le site)	32	15	- 53,13

TABLEAU 2 - MANIFESTATIONS : CONCOURS - EXPOSITIONS - MARCHES - FOIRES ET TOUS AUTRES RASSEMBLEMENTS DE CARNIVORES DOMESTIQUES DANS DES LIEUX PUBLICS OU DES LIEUX OUVERTS AU PUBLIC

	2004	2005	2004/05 %
Nombre de manifestations déclarées et organisées	1161	1075	- 7,41
Nombre de manifestations contrôlées par les services vétérinaires en plus de la présence d'un vétérinaire sanitaire	30	35	+ 16,67
Nombre de manifestations contrôlées seulement par un vétérinaire sanitaire désigné par l'organisateur	1096	994	- 9,31
Nombre de manifestations entraînant des ventes	222	167	- 24,77
Nombre de manifestations de présentation d'animaux de compagnie d'espèces domestiques ayant été organisées dans l'enceinte d'un établissement, d'un hypermarché ou d'une galerie marchande, de façon occasionnelle au cours de l'année	551	512	- 7,08
Nombre de manifestations (exposition, foire, marché,...) ayant donné lieu à la vente de chiens ou de chats au cours de l'année dans le département	666	687	+ 23,12

Manifestations

	2004	2005	2004/05 %
Défaut d'autorisation de la manifestation	5	17	+ 240
Défaut de contrôle sanitaire	29	19	- 34,48
Nombre de manifestations dont les conditions d'hébergement des animaux exposés étaient mal adaptées	4	1	- 75,00
Nombre de manifestations dont des animaux ont été refoulés	37	44	+ 18,92

Animaux

CHIENS

	2004	2005	2004/05 %
Nombre d'animaux contrôlés	68717	75408	+ 9,74
Nombre d'animaux refoulés	258	226	- 12,40
Absence de certificat de vaccination antirabique en cours de validité quand il est exigible	254	330	+ 29,92
Certificat de vaccination antirabique non conforme	32	73	+ 128,13
Défaut d'identification	122	209	+ 71,31
Nombre de portées d'animaux non sevrés exposées	21	24	+ 14,29
Défaut d'identification des animaux non sevrés des portées exposées	5	71	+ 1320,00
Nombre d'animaux provenant d'un autre pays que la France	1508	2469	+ 63,73

CHATS

	2004	2005	2004/05 %
Nombre d'animaux contrôlés	5224	5390	+ 3,18
Nombre d'animaux refoulés	7	12	+ 71,43
Absence de certificat de vaccination antirabique en cours de validité quand il est exigible	11	0	- 100
Certificat de vaccination antirabique non conforme	0	0	
Défaut d'identification	19	15	- 21,05
Nombre de portées d'animaux non sevrés exposées	5	0	- 100
Défaut d'identification des animaux non sevrés des portées exposées	0	0	
Nombre d'animaux provenant d'un autre pays que la France	101	134	+ 32,67

TABLEAU 3 – ETABLISSEMENTS AYANT UNE ACTIVITE DE FOURRIERE ET ETABLISSEMENTS AYANT UNE ACTIVITE DE REFUGE

	2004	2005	2004/05 %
Nombre d'établissements recensés dans le département ayant une activité de fourrière (déclarés auprès des services vétérinaires)	528	521	- 1,33
Nombre d'établissements recensés dans le département ayant une activité de refuge (déclarés auprès des services vétérinaires)	440	444	+ 0,91
Nombre d'établissements contrôlés au cours de la période	297	309	+ 4,04
Nombre d'animaux contrôlés au cours de la période	11379	12696	+ 11,57

Etablissements

	2004	2005	2004/05 %
Défaut de déclaration	43	45	+ 4,65
Défaut d'autorisation (installations classées)	19	21	+ 10,53
Capacités d'accueil déclarées ou autorisées dépassées	136	62	- 54,41
Absence de registres d'entrées et de sorties	20	27	+ 35
Absence de registres sanitaires	45	91	+ 102,22
Registres mal tenus	58	47	- 18,97
Conditions d'hébergement mal adaptées	45	58	+ 28,89

Animaux

	2004	2005	2004/05 %
Etat sanitaire non satisfaisant	14	262	+ 1771,43
Absence de certificat de vaccination antirabique en cours de validité	2	96	+ 4700,00
Certificat de vaccination antirabique non conforme	1	55	+ 5400,00
Défaut d'identification	81	2619	+ 3133,33

Abandons

Refuges

CHIENS

	2004	2005	2004/05 %
Nombre d'animaux abandonnés volontairement durant la période	7307	6788	- 7,10
Nombre d'animaux abandonnés volontairement au cours de l'année	33229	32032	- 3,60
Nombre d'animaux adoptés au cours de la période	10722	10743	+ 0,20
Nombre d'animaux adoptés provenant d'un refuge	13368	11681	- 12,62

CHATS

	2004	2005	2004/05 %
Nombre d'animaux abandonnés volontairement durant la période	6998	6472	- 7,52
Nombre d'animaux abandonnés volontairement au cours de l'année	19748	20620	+ 4,42
Nombre d'animaux adoptés au cours de la période	5964	6313	+ 5,85
Nombre d'animaux adoptés provenant d'un refuge	8128	6889	- 15,24

Fourrières

CHIENS

	2004	2005	2004/05 %
Nombre d'animaux trouvés errants durant la période	22956	22332	- 2,72
Nombre d'animaux trouvés errants au cours de l'année	92336	91895	- 0,48
Nombre d'animaux euthanasiés durant la période	4859	4510	- 7,18
Nombre d'animaux euthanasiés au cours de l'année	24612	24275	- 1,37
Nombre d'animaux destinés à une adoption ultérieure au cours de la période	7612	8218	+ 7,96

CHATS

	2004	2005	2003/04 %
Nombre d'animaux trouvés errants durant la période	16108	16821	+ 4,43
Nombre d'animaux trouvés errants au cours de l'année	47282	46843	- 0,93
Nombre d'animaux euthanasiés durant la période	8653	9298	+ 7,45
Nombre d'animaux euthanasiés au cours de l'année	11570	27144	+ 134,61
Nombre d'animaux destinés à une adoption ultérieure au cours de la période	5258	5958	+ 13,31

TABLEAU 4 - ETABLISSEMENTS DETENANT DES EQUIDES DOMESTIQUES

	2004	2005	2004/05 %
Nombre d'établissements recensés dans le département			
Hébergement d'équidés domestiques appartenant à des tiers	2428	2448	+ 0,82
Mise à la disposition de tiers d'équidés domestiques	3817	4252	+ 11,40
Commerce d'équidés domestiques	290	621	+114,14
Prestations utilisant des équidés domestiques	2392	2163	- 9,57
Nombre des établissements précédents contrôlés durant la période de référence	812	775	- 4,56
Nombre d'établissements ouvrant uniquement durant la période de référence			
- Centres équestres	294	332	+ 12,93
- Poneys clubs	99	136	+ 37,37
- Fermes équestres	103	70	- 32,04
- Loueurs d'équidés	259	355	+ 37,07
- Manèges forains	22	12	- 45,45
Nombre des établissements précédents contrôlés	245	274	+ 11,84

	2004	2005	2004/05 %
Absence de registres	198	200	+ 1,1
Registres mal tenus	124	150	+ 20,97
Conditions de logement non adaptées	64	47	- 26,56
Mauvais entretien des animaux	20	23	+ 15
Mauvaises conditions d'utilisation des animaux	11	11	=
Défaut d'identification	150	137	- 8,67
Défaut de vaccination	28	26	- 7,14

TABLEAU 5 - SURVEILLANCE DES ANIMAUX MORDEURS OU GRIFFEURS

Chiens

	2004	2005	2004/05 %
Nombre d'animaux soumis à la mise sous surveillance animaux mordeurs ou griffeurs durant la période	3374	3515	+ 4,18
Nombre d'animaux mis sous surveillance ayant entraîné des préjudices corporels à une personne	608	604	- 0,66
Nombre d'animaux n'ayant pas subi l'ensemble des visites de la mise sous surveillance	140	156	+ 11,43

Chats

	2004	2005	2004/05 %
Nombre d'animaux soumis à la mise sous surveillance animaux mordeurs ou griffeurs durant la période	185	190	+ 2,7
Nombre d'animaux mis sous surveillance ayant entraîné des préjudices corporels à une personne	32	56	+ 75,00
Nombre d'animaux n'ayant pas subi l'ensemble des visites de la mise sous surveillance	10	1	- 90

TABLEAU 6 - RESULTATS ET SANCTIONS DES CONTRÔLES AU COURS DE LA PERIODE ET AU COURS DE L'ANNEE DES ETABLISSEMENTS ET DES ACTIVITES MENTIONNES DANS L'ENQUETE AUX TABLEAUX 1, 2, 3 et 4

Au cours de la période

	2004	2005	2004/05 %
Mises en demeure	129	126	- 2,33
Procédures administratives engagées	66	54	- 18,18
Procédures pénales engagées	19	21	+ 10,53
Fermetures d'établissements	8	5	- 37,50

Au cours de l'année

	2004	2005	2004/05 %
Mises en demeure	368	358	- 2,72
Procédures administratives engagées	373	279	+ 25,20
Procédures pénales engagées	84	72	- 14,29
Fermetures d'établissements	18	14	- 22,22

TABLEAU 7**NOMBRE DE PERSONNES AYANT OBTENU LE CERTIFICAT DE CAPACITE/ANIMAUX DE COMPAGNIE AU COURS DE L'ANNEE**

	2004	2005	2004/05 %
d'après l'expérience professionnelle de 3 ans	1136	718	- 36,80
d'après la possession de diplômes ou de certificats	651	542	- 16,74
d'après l'attestation de connaissances suite à l'évaluation en lycée agricole	640	564	- 11,88

NOMBRE DE PERSONNES AYANT OBTENU LE CERTIFICAT DE CAPACITE/DRESSAGE AU MORDANT AU COURS DE L'ANNEE

	2004	2005	2004/05 %
d'après l'expérience professionnelle de 3 ans	104	51	- 50,96
d'après la possession de diplômes ou de certificats	428	120	- 71,96
d'après l'attestation de connaissances suite à l'évaluation en lycée agricole	46	36	- 21,74